

**CHOISIR POUR NE
PAS SUBIR :
SECURISER LA
TRANSMISSION DU
PATRIMOINE EN
FAMILLES
RECOMPOSEES**



Les Modalités

Public

Tout public.

Prérequis

Aucun.

Pédagogie

Apports théoriques et pratiques.
Méthode active : animation d'ateliers,
mise en situation, étude de cas,
échanges d'expériences.
Support de formation et ressources
documentaires.

Accès à la formation

Entretien téléphonique individuel.
Dépôt du dossier d'inscription
complet.
Les délais d'accès sont variables en
fonction des programmes en cours :
de 3 à 6 semaines.

Dates, lieux et accessibilité

Formation en présentiel. Lieu :
Inter : Maison Rouge 4 rue des Francs
Bourgeois 67000 Strasbourg
Intra : chez le client
Dates : Entrée et sortie permanentes

**Accessibilité aux personnes
handicapées**

Pour toute question ou besoin relatif
à l'accessibilité, vous pouvez joindre
notre référent par e-mail
à kblum@lexfor.fr

Durée

2 x 1/2 jour (soit 7 heures)
Les plannings sont adaptés aux
contraintes de chaque session.
Ils sont communiqués en amont
de la formation.

Modalités d'évaluation

Évaluation continue d'atteinte
des objectifs pédagogiques,
Exercices d'applications (étude
de cas, quiz, QCM),
Enquête de satisfaction.

Validation de la formation

Attestations de suivi de
formation et d'évaluation des
acquis.

Tarif

Inter : 580€ net par personne
Intra : 3180€ net par groupe de 6
personnes + 505€ en sus par
participant supplémentaire
(TVA non applicable article 261-
4-4° du CGI.)

Inscrivez-vous



Vos Attentes

Vous maîtrisez votre métier et
vous recherchez à améliorer
votre efficacité professionnelle.

Vous accompagnez des clients,
entrepreneurs, ou en situation
de famille recomposée, et
souhaitez maîtriser les solutions
qui s'offrent à eux ou vous-même
pour un process apaisé.

Vous souhaitez trouver un point
d'équilibre, permettant
d'optimiser les attentes civiles,
économiques, et fiscales.

Vous souhaitez enfin ouvrir les
perspectives sur une vision axée
sur le groupe familial.

Les Objectifs

Être capable d'identifier et
d'analyser les questions de droit
civil comme de droit fiscal dans
la liquidation d'un régime
matrimonial puis d'une
succession.

Identifier les conséquences
pratiques d'une dévolution non
organisée, et les limites.

Devenir force de proposition
pour optimiser la perception de
valeur ajoutée apportée, ou plus
simplement s'approprier les
réflexes pour désarmer une
situation familiale, tant sur les
plans juridique que fiscal.

Le contenu de nos formations est susceptible d'être modifié en fonction des évolutions légales et réglementaires.

Intégration

Accueil, présentation de l'intervenant et du groupe, découverte des lieux et rappel des modalités organisationnelles. Mise en place d'adaptations spécifiques.

Introduction

Présentation des objectifs et du sommaire de la formation. Plusieurs cas pratiques seront réalisés au fil de la journée.

Partie 1- la protection du dernier conjoint en situation de famille recomposée

- La protection issue du contrat de mariage
- Focus sur les avantages matrimoniaux
- Quelle performance attendre des avantages matrimoniaux ?

Partie 2- transmettre à ses enfants en situation de famille recomposée : une anticipation à tout prix ?

- Les règles en situation de succession
- Donations : rapport civil, rappel fiscal, et fondamentaux
- Donation-partage, égalité et inégalité entre les lots
- Anticiper l'arrivée d'un nouvel enfant
- Se protéger... en adoptant ?

Partie 3- les modes alternatifs de « transmission »

- L'assurance vie au profit du conjoint : outil en or ?
- L'assurance vie au profit des enfants
- La donation-partage transgénérationnelle
- Les autres pistes

Partie 4- quels outils et leviers stratégiques au service de la paix des familles ?

- La protection en pleine propriété, ou en démembrement ?
- Focus sur la notion d'usufruit successif
- Un aménagement matrimonial inattaquable ?
- L'interposition sociétaire : dissocier le « pouvoir » de « l'avoir »
- La prévoyance au service de la protection de la famille
- Le testament-partage et la donation graduelle
- Le mandat de protection future

Evaluation

QCM avec attestation de réussite,
Enquête de satisfaction.

Conclusion

Seule la maîtrise des volets matrimoniaux et successoraux peut assurer une coordination efficace en vue d'une transmission planifiée, particulièrement dans une famille recomposée.

Tour de table : quel ressenti

- sur les compétences transversales en lien avec la formation suivie,
- sur les modalités de mise en pratique projetée.